



LIVRET d'
ACCUEIL

Nicolas Rimbault



SOMMAIRE

1. HISTORIQUE ET PRESENTATION

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION

4. MOYENS LOGISTIQUES

5. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

6. REGLES DE SECURITE

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



1. HISTORIQUE ET PRESENTATION

Notre organisme de FORMATION est un centre de formation basé à Orléans, créé en 2011 mais avec une expertise en pédagogie et formation plus ancienne.

Nos principaux domaines de formation sont les suivants : Leadership, Management, Mindset, Communication, Gestion de ses émotions et ressources humaines.

Nos démarches de formation s'intègrent toujours à l'intérieur d'une action globale : les formations sont personnalisées, elles allient un savoir-faire local et des méthodes pédagogiques individualisées.

Nous mettons en place des actions de formation très interactives dans lesquelles l'adulte apprenant pourra retrouver des outils et méthodes concrets.

Ces actions de formation visent à l'aider à déployer ses compétences acquises dans son travail au quotidien.

Contact & pour toute réclamation – nous vous répondrons sous 48H

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Notre organisme de Formation est situé au
GENABUM PARK
74 bis rue de l'Argonne 45000 ORLÉANS

(derrière le garage Volvo situé avenue des droits de l'homme.)

La salle de formation se situe au 3ème étage (accessible par ascenseur) de ce bâtiment.



En cas de besoin, à l'intérieur du bâtiment, suivez les panneaux indicateurs « **PERFANDCO** »

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



3. INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, les horaires sont ceux indiqués sur votre convocation.

Une pause d'une heure environ sera prévue pour le repas du midi.

D'autres petites pauses seront aménagées dans la journée.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur.

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



4. MOYENS LOGISTIQUES

La formation aura lieu dans notre salle de formation (maximum 12 personnes).

Une machine à café est à votre disposition.

Les stagiaires ont la possibilité de manger sur place, en apportant leur repas. Il est à noter que nous n'avons pas de matériel permettant le réchauffage à disposition (fours, micro-ondes, etc.)

Un restaurant traditionnel se trouve dans le bâtiment à l'entrée du parking

Des toilettes sont à disposition sur les parties communes de l'étage.

Notre bâtiment, ainsi que notre salle sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



5. DROITS ET DEVOIRS DU STAGIAIRE

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur (lequel est physiquement présent dans la salle de formation) et s'y conformer.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité et se conformer à une tenue conforme à la loi.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com



6. REGLES DE SECURITE

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires.

Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

Contact & pour toute réclamation

- 06 09 46 67 02
- nicolas@nicolasraimbault.com
- www.nicolasraimbault.com

Nicolas Raimbault